années 1980 à 1982 inclusivement, on a réparé et amélioré, grâce à des prêts et à des subventions de la SCHL, 117,000 logements et foyers ou pensions. Plus de la moitié des \$149.9 millions engagés en 1982 sont allés aux bénéficiaires du programme de logement rural et autochtone. Dans l'optique des objectifs de l'Année internationale des personnes handicapées (1981), les personnes souffrant d'un handicap pouvaient demander de l'aide fédérale pour modifier leur maison de manière à en supprimer tout ce qui constituait un obstacle pour elles.

Rénovation des maisons. Un programme canadien de rénovation des maisons (PCRN) a été mis sur pied en avril 1982 principalement pour créer des emplois et pour fournir de l'aide aux propriétaires occupants en ce qui concerne un vaste éventail d'améliorations et de réparations. Les propriétaires admissibles pouvaient obtenir un prêt-subvention maximal de \$3,000 représentant 30 % des frais de réparation ou d'amélioration de leurs demeures. Pour que le prêt devienne une subvention non remboursable et exempte d'impôt il fallait que la somme avancée soit dépensée en une seule année, dont un tiers en main-d'oeuvre contractuelle. Fin 1982, près de 38,600 demandes présentées au titre du programme avaient été approuvées totalisant \$64.6 millions.

Économie de l'énergie. Au nom du ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, la SCHL octroie, dans le cadre du programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), des subventions aux propriétaires occupants pour leur permettre d'améliorer l'isolation de leurs demeures. Jusqu'à septembre 1982, la SCHL a aussi administré, au nom du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, une partie du programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP), qui prévoyait le versement de subventions aux propriétaires occupants et aux entreprises pour les aider à défrayer la conversion de leur système de chauffage au mazout en systèmes utilisant d'autres sources d'énergie.

7.3.5 Services communautaires

Durant la période à l'étude, la SCHL a continué de fournir des sommes au titre d'un certain nombre de programmes d'équipements collectifs qui tiraient à leur fin. Les versements en vertu du programme de subventions d'encouragement aux municipalités se sont terminés en mars 1982. Au cours de sa période d'application, ce programme a fourni en subventions \$139.6 millions aux municipalités pour les encourager à construire des ensembles de logements de densité moyenne à prix modique. Au total, elles ont construit 139,600 logements de ce genre. Dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, 28 projets restaient à achever sur un total de 108. Au titre de ce programme, le gouvernement fédéral a contribué à l'aménagement de services communautaires d'eau et d'égout, en remboursant aux municipalités leurs dépenses d'immobilisation pour les travaux admissibles qu'elles avaient entrepris entre janvier 1979 et la fin de février 1984. D'autres fonds fédéraux ont servi aux projets d'amélioration

de quartiers par les municipalités, entre janvier 1974 et mars 1978; il s'agissait dans ces cas d'améliorer de vieux quartiers résidentiels et de mettre en place des installations communautaires ou récréatives.

7.4 Données du recensement et de l'enquête sur le logement

Tout comme les recensements décennaux antérieurs depuis 1941, celui de 1981 a permis d'établir un inventaire complet du stock national de logements en même temps que le recensement de la population et de l'agriculture. Les données sommaires des recensements de 1981, 1976 et 1971 que nous citerons ici se rapportent à certaines caractéristiques des logements dénombrés. Pour obtenir des informations plus détaillées, y compris des recoupements de données, il suffit de s'adresser à la Division des services consultatifs de la Direction des opérations régionales de Statistique Canada. Une bonne part des chiffres récents provient de l'enquête annuelle de Statistique Canada sur l'équipement ménager.

7.4.1 Logements et taux de croissance du marché de l'habitation

Lors du recensement de 1981, on a recensé 8.28 millions de logements privés occupés au Canada, en hausse sur les 7.17 millions dénombrés en 1976. Il y en avait 6.03 millions en 1971 (aux fins du recensement, un logement est un ensemble de locaux d'habitation où une personne ou un groupe de personnes résident ou pourraient résider). Le taux de croissance du nombre de ménages a presque triplé celui de la population par suite de l'accroissement du nombre de personnes âgées, de divorces et de jeunes personnes vivant seules après avoir quitté le foyer paternel. Cette hausse du nombre de ménages indique qu'à l'avenir la demande portera davantage sur les petites maisons.

La baisse du nombre d'enfants et la progression du nombre de personnes âgées ont contribué au recul du nombre moyen de personnes par ménage, qui est passé de 3.5 en 1971 à 2.9 en 1981.

7.4.2 Genres, mode d'occupation et tailles des logements

Genres de logement. La plus forte proportion (57.2 %) des logements privés en 1981 se composait de logements individuels non attenants, dont le nombre s'était accru de 4.7 millions par rapport aux quelque 4 millions dénombrés en 1976. Le nombre de logements multiples s'est aussi accru, passant de 3.0 millions en 1976 à 3.3 millions en 1981. Les immeubles à logements multiples comprennent les maisons d'appartements (réparties en maisons de moins de cinq étages, en maisons de cinq étages et en maisons de plus de cinq étages), les maisons doubles ou jumelées, les maisons en rangée, les logements attenants à des constructions non résidentielles et des duplex. Le nombre et le pourcentage de logements mobiles s'établissaient à 215,435 (2.6 %) en 1981 contre 174,710 (2.4 %) en 1976.